




LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE



Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage Communauté de Communes du Pays de Fayence territoire lauréat Appel à projets territoire « zéro déchet, zéro gaspillage »

Description générale du territoire :

<p>Structure porteuse : Communauté de Communes du Pays de Fayence Collectivité lauréate de l'appel à projets TEPCV : <input checked="" type="checkbox"/>oui • non</p> <p>Nom et fonction du porteur de projet : JULITA Pascal Directeur des services techniques</p> <p>Population : habitants / communes 27 000 habitants 9 communes</p>	<p>Région : Provence Alpes Côte d'Azur Département : Var</p> <p>Logo </p>
---	--



Photos

Description générale et objectifs :

La Communauté de Communes (CdC) du Pays de Fayence compte près de 27 000 habitants (population INSEE 2012) et une forte population touristique résidentielle qui porte sa population à environ 32 000 habitants. Il faut noter également que le territoire attire de nombreux estivants.

La typologie des différents milieux présents sur le territoire est à dominante rurale mais ce qui caractérise aussi le Pays de Fayence est l'étalement des constructions depuis les années 80.

La CdC du Pays de Fayence exerce dans le cadre de la gestion des déchets les compétences suivantes :

- La collecte
- Le transport
- Le traitement

La gestion des déchets est rattachée aux Services Collecte et Prévention et à la Direction des Services Techniques

Les missions actuelles des services sont :

1. la collecte des déchets ménagers résiduels et des emballages valorisables
2. le traitement des déchets ménagers avec un développement des filières de valorisation
3. la collecte des encombrants sur rendez-vous
4. la gestion des deux déchèteries du territoire
5. la prévention à l'environnement et les actions de communication et de sensibilisation
6. La campagne de compostage domestique

Objectifs

Prévention

Cet objectif est essentiel pour la CdC du Pays de Fayence car il permettrait de créer ou de se servir d'un outil valorisant les actions préventives comme :

- La sensibilisation dans les écoles, les collèges, les ALSH
- Les journées de l'environnement
- Les salons

Former les agents en charge de la Prévention pour leur donner la connaissance et la maîtrise des outils, avoir les premiers résultats en février 2018.

Intégrer les recommandations du guide ADEME/MEDDE par la mise en œuvre d'un Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).

Instaurer la collecte du papier à l'ensemble des administrations du territoire (notamment les écoles).

- réduire les déchets au quotidien café, thé, bouteilles.. par la mise en place de solutions plus durables (ex. machine à café classique – démarche éco-café)
- Remplacer les bouteilles d'eau et gobelets plastiques dans les diverses réunions ou événements organisées, par des carafes d'eau et de la vaisselle durable
- pour la réduction et la valorisation des fournitures de bureau (notamment les stylos) adhérer à la même démarche que le collège de Montauroux

Gestion des coûts des déchets

Former les agents en charge du suivi des tonnages et des factures à la matrice des coûts

- Pouvoir intégrer dans la matrice actuelle des indicateurs pour zéro Déchet&Gaspillage
- Développer les relations et le partenariat avec les agents locaux de l'Ademe



Prévention des déchets des entreprises

Mise en place d'une collecte des emballages plastiques des gros producteurs > à 100 L / semaine

- Réduction du seuil de la Redevance Spéciale à 500 L / semaine
- Développer les déchetteries Pro en partenariat avec les entreprises locales
- Former aux possibilités de valorisation des matières et comportement responsable sur les chantiers
- Soutenir les entreprises locales pour qu'elles rentrent dans des démarches qualité en partenariat avec la CCI du Var et l'Union Economique du Pays de Fayence
- Soutient à la création et au développement du centre de valorisation local des déchets du BTP et des espaces verts – entreprise – Didier Pugnères
- 4 communes du Pays de Fayence sont soumises à la directive nitrates ce qui implique des projets de gestion des fumiers des exploitations agricoles mais aussi des nombreux propriétaires équins – en lien avec le SPANC et le service agriculture forêt de la CdC
- Transversalité entre les déchets des agriculteurs et le programme zéro phyto actuellement en expérimentation sur la commune de Montauroux

Tarifification incitative

Mise en place d'une tarification incitative progressive en fonction des possibilités de développement des collectes de proximité sur des quartiers pilotes

- Recrutement du personnel qualifié et nécessaire à l'instauration de la tarification incitative
 - 2 personnes minimum à temps plein (environ 75 000 €/an)

Tri à la source des biodéchets

Développer la collecte de biodéchets en centre village : village pilote (Bagnols-en-Forêts)

Développer le compostage collectif :

- Habitat vertical : Fayence, Montauroux Seillans,
- Toutes les écoles primaires du Territoire
- Collège de Fayence
- L'ensemble des campings du territoire

Les maisons de retraites

Innovations dans les collectes séparatives

La CdC Pays de Fayence fait partie depuis 2012 des territoires pilotes engagés dans l'extension des consignes de tri (emballages plastiques) avec Eco-emballages et le Centre de tri du Muy.

Etendre cette extension à la commune de Bagnols-en-Forêt (qui ne faisait pas partie de la CdC en 2012)

- Développer plus d'actions de communication sur l'extension des emballages plastiques
- Développer les collectes séparatives de proximité pour les emballages en plastiques, en verre et en papiers

Mise en place de déchèteries professionnelles notamment pour déchets du BTP

Créer des microdéchèteries dans les villages satellites de la CdC (Mons, Tanneron)

- - Projet de déchetteries professionnelles (automatiques) sur deux communes de la plaine de Fayence



Actions phares proposées ou déjà mises en œuvre :

Collecte du papier dans les administrations et écoles

Campagne de compostage individuel

Poules et poulaillers Développer la démarche poules & poulaillers à l'ensemble des producteurs de biodéchets (ménages et agents économiques concernés)

Mise en place d'une déchetterie automatique ouverte 24/24h pour les professionnels

Mise en place d'une plateforme de traitement des biodéchets

Valorisation des déchets

- Création d'une plateforme de compostage intercommunale (ICPE)
- Valorisation des déchets verts broyés localement avec les agriculteurs – projet d'achat d'épandeurs à compost (45 000 € l'un)
- Projet de méthanisation avec une entreprise locale (terrain identifiés : ICPE 1,5 Ha)
- Ressourcerie/Recyclerie en partenariat avec l'association : « **réemploi service** »

Marchés publics et consommables

Etendre les critères de performances environnementales d'efficacité énergétique de réparabilité, de recyclabilité et de réduction de l'impact climatique à l'ensemble des marchés publics de la CdC.

Promotion de l'économie sociale et solidaire

Valoriser les démarches existantes (Relais Solidarités) avec les Grandes et Moyennes Surfaces (GMS) pour développer le « zéro gaspillage » : signature d'une convention avec les GMS

Autres actions adaptées au contexte local

Sensibiliser les associations sportives (plus grands nombre d'associations et d'adhérents dans le territoire) à une démarche « zéro déchets »

- Intégrer la démarche « zéro déchets » dans le cadre des diverses manifestations associatives (notamment sportives)
- Développer le partenariat avec les professions et organismes médicaux locaux sur la collecte des DASRI

Cas particuliers des déchets liés au tourisme :

Intégrer, en lien étroit avec le Service Tourisme de la CdC, la stratégie de réduction des déchets pour le lac de Saint-Cassien dans le cadre du Schéma d'aménagement du Lac

Cas particuliers de la Prévention pour les Générations Futures :

Lancement du projet d'éducation à l'Environnement et au Développement Durable de la CdC par le recrutement de trois animateurs rattachés au service prévention et travaillant en lien étroit avec le Service Agriculture-Forêt.

Contact :

M JULITA Pascal DST 06 73 31 67 09

M GIUNIPERO Cédric Ambassadeur du tri 07 86 93 22 69

M GAL Jean Christophe Responsable agriculture forêt 04 94 85 73 77 jc.gal@cc-paysdefayence.fr

M PEIRONE Tristan chargé de mission prévention environnement

Mlle LEMOIGNE Merriel Responsable SPANC

